

ARRÊTÉS

# A2023-9 : Comité de direction de l'Office de Tourisme Intercommunal "Saint-Guilhem-le-Désert- Vallée de l'Hérault - Modification des membres socio-professionnels - Abroge et remplace l'arrêté A2020-59

1 DOCUMENT - Publié le 23 mars 2023

A2023-9.pdf

Télécharger

# PRÉCÉD

RETOUR À LA LISTE



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**  
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ  
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS

